

Société : Association PG

Votre question :

L'association PG est une association regroupant l'ensemble des organisations professionnelles d'installateurs (CAPEB, FFB-UNCP, FFB-UECF), le syndicat des sociétés de SAV (SYNASAV) et le distributeur de Gaz, GRDF. Elle a pour mission la promotion de la qualité et de la sécurité des installations intérieures de gaz et notamment de l'appellation des Professionnels du Gaz, PG.

En réponse à la question 1, l'association PG a constaté la très forte implication de GRDF dans les actions de communication mises en place pour le développement du gaz en France au travers de la promotion de la qualité et de la sécurité des installations. De plus, GRDF a agi en faveur de l'obtention pour l'appellation PG d'une reconnaissance RGE transitoire pour le premier semestre 2015 et ainsi d'accompagner les premiers pas des installateurs vers la transition énergétique. Ensuite, GRDF a fortement contribué aux campagnes de communication sur les atouts des solutions condensation gaz mises en œuvre par des professionnels PG. L'association PG est donc extrêmement favorable à ce que GRDF ait les moyens de poursuivre et consolider ses partenariats et soutiens envers la filière professionnelle qui l'en remercie.

En réponse à la question 10, l'association PG comprend que les efforts consentis par GRDF pour développer l'utilisation du gaz en France seront sanctionnés par des pénalités démesurées au regard du fait que chaque client potentiel qui n'est pas raccordé est déjà un manque à gagner évident pour GRDF. Concrètement cette incitation financière diminue la capacité de GRDF à atteindre ses objectifs et donc ceux de la filière. En effet, si pour le budget qu'on lui confie, et malgré les efforts évidents et pertinents au regard de ses résultats actuels, des facteurs extérieurs devait l'empêcher d'atteindre les objectifs fixés alors le budget de départ serait diminué. Par voie de conséquence, ceci ne pourrait finalement que nuire un peu plus aux résultats espérés. Enfin, l'association PG s'interroge sur le bienfondé de sanctionner les objectifs de raccordement de GRDF par des incitations financières alors que le budget de GRDF est déjà!

déterminer en grande partie par ses résultats au niveau du raccordement.

En réponse à la question 32, L'association PG communique régulièrement sur les avantages que représente le gaz vis-à-vis de la qualité et de la sécurité. Ceux-ci ont été obtenus par la filière à force de travail et de formation de tous les professionnels sur les technologies permettant d'améliorer l'efficacité et la sûreté des installations de gaz. L'évacuation des produits de combustion des chaudières à condensation et les travaux de recherche, de développement et d'expérimentations nécessaires pour traiter cette problématique nouvelle sont des éléments essentiels de la pérennisation des excellents résultats de la filière en termes de qualité et de sécurité. Ces évolutions introduites par les dispositifs réglementaires européens doivent être travaillées sur le terrain et GRDF est l'acteur légitime pour entraîner toute la filière gaz sur ce sujet. PG soutient la proposition que GRDF dispose de moyens supplémentaires pour ai!

der la filière à mettre au point et accompagner la mise en place de ces nouvelles solutions.